



Sur le modèle du film « Soyez sympas, rembobinez » de Michel Gondry, nous vous proposons de réaliser des remakes de films célèbres avec des moyens techniques dérisoires mais une bonne dose d'humour et d'imagination !

1. Conditions de participation

Le concours s'adresse à tous les collégiens et lycéens de la Nièvre des établissements publics, privés, d'enseignement général et technologique, professionnel et agricole.

Les enseignants responsables peuvent **inscrire leur classe à compter du 13 janvier et jusqu'au 04 avril 2025** en envoyant un mail à cecile.vuillet@ac-dijon.fr et en spécifiant la classe choisie ainsi que le nom et les coordonnées de l'enseignant référent pour le projet.

Chaque élève apparaissant dans un film, et étant reconnaissable, devra joindre au formulaire d'inscription le **formulaire de droit à l'image** signé par les parents ou le tuteur légal.

Une copie de chaque film sera conservée par les organisateurs. Les participants s'engagent à accepter la diffusion de leur production : sur la chaîne VIMEO dédiée au concours et dans le cadre de la soirée **Concours de films suédés** dont la date et la salle de projection restent à définir.

La date limite de **dépôt des films** est fixée au **lundi 12 mai 2025 à minuit**, dernier délai.

2. Objet

Chaque film réalisé devra s'inspirer d'un film de genre : western, péplum, comédie musicale, policier, fantastique, science-fiction, action, comédie, ...

3. Paramètres techniques

Chaque film aura une durée maximale de 5 minutes générique compris (le titre original et les crédits devront apparaître de manière « artisanale »). Chaque film devra comporter une bande son (dialogues et/ou bruitages et/ou musique enregistrée pendant le montage, non ajoutée à posteriori).

Le temps consacré au tournage ne devra pas excéder 2H00 ! Le montage du film doit obligatoirement se limiter à un simple « bout à bout » des plans enregistrés. Aucune image ni aucun plan original d'un film de cinéma ne pourront être utilisés mais le remake devra respecter au maximum la ou les scène(s) originale(s) qui auront été choisie(s) (dialogues, plans, bruitages...).

Chaque équipe devra trouver et/ou fabriquer elle-même les outils nécessaires pour le tournage de son film (caméra vidéo, caméscope, appareil photo, téléphone portable ; déguisements ; éléments de décors...).

Les films présentés pourront être aux formats 4/3 ou 16/9, en couleur ou en noir et blanc, en 24 ou 25 images par secondes (attention aux smartphones !) Le fichier vidéo du film (format mp4) devra être envoyé via le service de transfert de fichier gratuit <https://wetransfer.com> ou <https://filesender.renater.fr> (accessible sur le PIA). À noter qu'une aide technique est disponible sur le site académique *Collège au cinéma* (voir infos pratiques).

4. La formation

Aucune formation n'est programmée cette année.

5. La soirée de projection

Une soirée de projection aura lieu à Nevers durant une cérémonie qui se tiendra à 18h en mai ou en juin 2025 (la date et le lieu précis seront renseignés ultérieurement). Les films seront également diffusés sur la chaîne VIMEO consacrée au concours.

Pour concourir, chaque film devra être présenté par son réalisateur le soir de la projection (au moins un des membres de l'équipe devra être présent). En cas d'absence du réalisateur ou de son représentant avec pouvoir, aucun prix ne pourra être décerné au film.

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas diffuser et projeter un film si celui-ci ne respecte pas les conditions de participation, objet ou paramètres techniques énoncés dans le règlement ou s'il comporte des images ou messages à caractère violent, vulgaire, raciste, etc...

6. Jury et prix

Un jury composé de professionnels de l'audiovisuel, et de représentants de l'Éducation nationale attribuera trois prix :

- Le Grand Prix – Catégorie Lycée
- Le Grand Prix – catégorie Collège
- Le Prix « Coup de Cœur » du public

Pour chacun de ces prix, les critères retenus par le jury pour faire leur choix seront :

- Le respect des conditions du concours (conditions de tournage)
- Le respect du film original (pertinence des scènes suédées)
- L'originalité de la mise en scène (cadres, jeux d'acteurs, humour, ...)
- La qualité « plastique » du film (décors, effets spéciaux).

7. Infos pratiques et contacts

Date limite d'envoi des films **le lundi 12 mai 2025** à minuit, via <https://wetransfer.com> ou <https://filesender.renater.fr>, à l'adresse suivante : cecile.vuillet@ac-dijon.fr

Lien vers les ressources disponibles sur le site académique
<https://collegeaucinema.ac-dijon.fr/2023/06/29/suede/>

Pour toute question, merci de contacter cecile.vuillet@ac-dijon.fr